



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS  
PICARDIE

Lille, le 22 février 2016

**Le préfet communique**

**SOUTIEN AUX ELEVEURS :  
LE PREFET DE REGION REAFFIRME LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT  
A L'OCCASION DE LA SESSION DE LA CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE**



Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, a réaffirmé le 22 février 2016, à l'occasion de la réunion en session de la Chambre régionale d'agriculture, en présence de Xavier Bertrand, président du Conseil régional, les engagements de l'Etat en faveur des éleveurs, dans le contexte de crise que traverse le secteur.

Le préfet a confirmé avoir réparti entre les 5 départements les 4 millions d'euros supplémentaires obtenus dans le cadre du Plan de soutien à l'élevage. Cette dotation permettra dans le courant de la semaine prochaine d'engager 864 dossiers bénéficiaires, qui viendront s'ajouter aux 969 déjà mis en paiement auprès de l'établissement FranceAgriMer. Le Plan de soutien à l'élevage s'élève pour l'instant à 8,4 millions d'euros en région et l'Union européenne majore les aides de l'Etat de 16 % environ.

Le préfet s'est réjoui de la délibération prise par le Conseil régional lors de sa séance plénière du 28 janvier dernier, qui apporte 1,7 million d'euros complémentaires aux éleveurs les plus en difficulté.

Au-delà du fonds d'allègement des charges, l'Etat apporte également des mesures de report ou de minoration partielle ou totale des taxes fiscales.

Au titre du fonds d'action sanitaire et sociale (FASS), les prises en charge et minorations de cotisations sociales représentent près de 5 millions d'euros au bénéfice des agriculteurs de la région. A la suite des nouvelles mesures annoncées par le gouvernement le 17 février, les cotisations sociales des agriculteurs baisseront de 7 points supplémentaires et pour les dossiers les plus prioritaires, des dispositions d'année blanche sociale seront mis en oeuvre.

Les représentants des professions agricoles ont souligné la souplesse et la réactivité des services de l'Etat.

Le préfet a indiqué que l'action de l'Etat dépassait les mesures d'allègement des charges et que la Commission régionale de l'économie agricole et du monde rural (COREAMR) serait mobilisée pour élaborer un plan d'action sur du plus long terme. Il a notamment confirmé la réunion prochaine d'une grande conférence laitière à l'échelle du bassin Nord-Picardie, mobilisant producteurs et acheteurs.

Enfin, il a ajouté que les Salons internationaux de l'agriculture (du 27 février au 6 mars 2016) et de l'agroalimentaire (du 16 au 20 octobre 2016), seraient des occasions pour promouvoir l'économie vivrière de la région.

Service régional  
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr